

ANNEXE 1 :
PROCEDURE DE DEMANDE DE SUBVENTION
REALISATION DE L'AUDIT ENERGETIQUE
Défini par le décret 2012-111 du 27 janvier 2012

Constitution du dossier de demande de subvention

Le dossier de demande de subvention devra au minimum contenir :

- Une lettre de demande de subvention,
- La fiche technique complétée,
- Une fiche administrative, complétée et accompagnée :
 - Des attestations fiscales et sociales concernant la situation du demandeur au 31/12/2014 ou le NOTI 2,
 - D'un extrait KBIS,
- Une copie de la police d'abonnement ou du contrat de raccordement signés par le représentant de la copropriété et la société SEFIR, délégataire du SICSEF,
- Le cahier des charges réalisé par le demandeur pour la consultation des entreprises,
- Le(s) devis du prestataire, cosigné avec la mention « bon pour accord sous réserve d'attribution des aides ».

Envoi du dossier de demande de subvention

Pour solliciter une aide financière du SICSEF pour la réalisation de l'audit énergétique, le bénéficiaire doit envoyer un dossier complet sous format papier ET sous format informatique à l'adresse suivante avant le début de l'opération :

SICSEF

Xavier MELKI
Monsieur le Président
Mairie de Franconville
11 rue de la Station – BP 90043
95132 Franconville Cedex

Contact :

Perrine SCHINZEL
Responsable SICSEF
Tel : 01.34.15.40.07
Fax : 01.34.14.91.69
Mail : p.schinz@sicsef.com

La demande de subvention sous format papier doit être envoyée par courrier recommandé avec accusé de réception.

Le délai d'instruction du dossier (de la réception de la demande de subvention complète jusqu'à la notification financière) est d'environ 3 mois. Tout dossier non conforme ou incomplet ne sera pas traité. Les dossiers de demande reçus uniquement par email ne seront pas traités.

Aucune notification de marché ne doit être passée avant la décision du comité syndical du SICSEF.

FICHE TECHNIQUE

NOM DU MAITRE D'OUVRAGE :

NOM DE LA RESIDENCE :

ASPECTS TECHNIQUES

Description de l'existant

- Présentation de la résidence :

| Descriptif de la résidence | |
|---|--|
| Surface des bâtiments (m ²) | |
| Nombre de bâtiments | |
| Nombre de logements | |

Description du projet

La résidence envisage de s'engager sur un programme de travaux :

Oui

Non

Si oui, la résidence envisage une économie d'énergie de%

| Calendrier Prévisionnel | |
|--|--|
| Approbation de l'étude en assemblée générale | |
| Lancement de l'étude | |
| Réception de l'étude | |
| Collecte intégrale des charges appelées | |

Joindre à la fiche technique :

- le cahier des charges de l'étude ;
- le devis détaillé de l'étude.

ASPECTS FINANCIERS

Montant prévisionnel de l'étude

| Postes par phases | Montant (€HT) |
|-------------------|---------------|
| | |
| | |
| | |
| | |
| TOTAL HT | |

Plan de financement

| Financement | | | Montant (€HT) | % coût total |
|--------------------|-------------------------|-----------------------|---------------|--------------|
| Bénéficiaire | Fonds propre | | | |
| | Emprunt (à préciser) | - taux (%) : | | |
| | | - durée (ans) : | | |
| Subventions SICSEF | | | | |
| Subventions Autres | | | | |
| TOTAL HT | | | | |